



Membre d'honneur
le Dalai-Lama

Paris, le 25 janvier 2013

Monsieur Manuel Valls
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau
75008 Paris

Monsieur le Ministre,

Les tortionnaires des villes taurines prétendent avoir reçu les garanties de votre ministère que, désormais, les forces de l'ordre interviendront pour empêcher les opposants aux jeux cruels de se rassembler à proximité des arènes.

Nous n'imaginons pas une seconde que la France soit devenue un pays totalitaire, dictatorial, où le goût prononcé de son ministre de l'Intérieur pour les corridas espagnoles justifie une entrave à la liberté individuelle, citoyenne, de manifester.

La législation nationale considère les combats d'animaux comme relevant d'actes de cruauté punis de 2 ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende (Art. 521-1 du Code Pénal). Vous le savez, les Français sont très majoritairement opposés à ces jeux du cirque, y compris dans les villes taurines.

La barbarie ne doit pas être tolérée et encore moins justifiée au nom de la « tradition », la corrida ne relève pas de la culture mais de la torture !

Nous n'acceptons pas votre bienveillance vis-à-vis des combats d'animaux, ce n'est pas tolérable qu'un ministre de la République méprise à ce point le combat mené par les opposants à la torture animale.

Pour avoir participé, en octobre 2010, à une action pacifiste dans les arènes de Rodilhan contre la mise à mort de 6 veaux, je peux témoigner de la violence des aficionados qui ont lynché, roué de coups les manifestants, arraché les vêtements de jeunes filles, sous les yeux complices et les encouragements des autorités locales. Nous sommes près de 70 personnes à avoir été victimes de ces dangereux aficionados et à avoir porté plainte suite aux coups reçus qui ont entraîné plusieurs hospitalisations (je vous invite à visionner le DVD joint où les exactions de ces brutes montrent bien de quelle côté est la violence).

Notre Fondation s'oppose aux corridas et autres actes de cruauté, nous ne baisserons pas les bras et, s'il le faut, **nous appellerons à la désobéissance civile pour manifester devant les arènes**, face aux tortionnaires qui trouvent leur plaisir pervers dans la souffrance d'un animal torturé à mort.

Si vous êtes le ministre de TOUS les Français, alors arrêtez de vous rallier systématiquement aux aficionados en affichant votre mépris envers ceux qui consacrent leur vie à défendre celle des animaux.

La corrida est une ignominie, une honte qui doit disparaître et qui disparaîtra, c'est une évidence, mais vous freinez cette évolution en défendant l'indéfendable, ce n'est pas votre rôle !

Au nom de la Fondation Brigitte Bardot et au nom de nombreux militants qui luttent contre la corrida et lutteront jusqu'au bout, je vous demande de ne plus défendre, de ne plus imposer cette barbarie aux Français qui n'en veulent pas !

Nous sommes en droit de nous opposer et nous nous opposerons, y compris devant les arènes !

Désormais, nous attendons de vos services la garantie de respecter la liberté des citoyens Français, leur droit de manifester... Est-ce trop demander à l'actuel gouvernement français ?

Quoi qu'il en soit, nous serons présents, avec ou sans votre accord, devant les arènes pour dénoncer la barbarie qui s'y pratique.

Cordialement,

Christophe Marie
Directeur Bureau Protection Animale
Porte-parole de la Fondation Brigitte Bardot

FONDATION BRIGITTE BARDOT

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET EN DATE DU 21 FÉVRIER 1992

28, rue Vineuse - 75116 Paris - France • Tél. 01 45 05 14 60 • Fax 01 45 05 14 80 • CCP Paris 662 05T

fbb@fondationbrigittebardot.fr www.fondationbrigittebardot.fr